

Les brèves de Jury Octobre 2025



25, rue principale 57245 JURY
Tel : 03 87 38 11 12
Mail : contact@mairie-jury.fr
Site web : www.mairie-jury.fr

Le mot du maire.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions, et c'est toujours une joie de voir nos écoles reprendre vie, pleines d'élèves curieux et d'enseignants engagés.

Autre bonne nouvelle : le taux des impôts locaux n'a pas été augmenté. Dans un contexte économique parfois difficile, nous avons tenu à préserver le pouvoir d'achat des familles sans remettre en cause les projets engagés.

Cependant, je ne peux passer sous silence les actes d'incivilité et de dégradation qui continuent de ternir notre cadre de vie. Dépôts sauvages, mobilier urbain détérioré... Ces comportements nuisent au bien vivre ensemble et mobilisent des moyens qui pourraient être consacrés à des projets plus constructifs. Le respect de l'espace public est l'affaire de tous.

Enfin, je souhaite vous informer que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Après 41 années de mandat au service de notre commune, j'ai pris la décision de ne pas me représenter. C'est une retraite communale que je prends avec émotion et sérénité, fier du chemin parcouru ensemble.

Jean-Luc OURY, actuel adjoint a choisi de se porter candidat, entouré d'une équipe mêlant les membres actuels du Conseil Municipal et de nouveaux conseillers. Cette continuité permettra de mener à bien les projets engagés et d'en imaginer de nouveaux, toujours au service de notre commune.

Stanislas SMIAROWSKI

De la fin de l'année scolaire...

« Il était une fois... », la dernière semaine de juin a mis les enfants à rude épreuve ! Entre la fête du Périscolaire et le spectacle de fin d'année ils ont été très sollicités...sur le thème des contes.

Au périscolaire



A l'école



...à la rentrée du 1^{er} septembre 2025

A la maternelle



Les 18 Grande Section avec Sabine Sassella et Jenny Schmitt



Les 14 Petits et 9 Moyens avec Manon Meydard, Hajar Mostef et Camille Moll

A l'école élémentaire

Pour l'année scolaire 2025/2026, les 3 professeurs des écoles se répartiront les élèves de la manière suivante :



La classe de CP Marina Ruggero : 23 élèves
La classe de CE1 Cassandra Massion : 23 élèves
La classe de CE1/CE2 Régine Schutz : 22 élèves

Et tous les enfants de l'école se sont retrouvés pour la danse de rentrée.





Que s'est-il passé à Jury durant l'été

Les pompiers sont intervenus à plusieurs reprises dans la commune pour débarrasser les nichoirs de leurs intrus, **des frelons**. Après leur intervention tout est rentré dans l'ordre.

Pour rappel, les pompiers n'interviennent que dans le cas de nid de frelons. Pour des nids de guêpes sur votre terrain, vous devez faire appel à une société privée.

Jobs d'été au service technique

Comme chaque année des jeunes ont renforcé l'équipe du service technique durant la saison estivale.

La municipalité remercie Corentin, Sacha et Helio pour leur contribution à l'entretien des espaces verts et des locaux.



Jury aux couleurs de l'été

Grâce aux bricolos, aux bénévoles du jardin partagé ou aux ouvriers communaux, Jury a revêtu ses habits estivaux en prenant parfois un air de lieux de vacances à la campagne.



Les brèves du Conseil

🏠 Dans le cadre des bâtiments communaux :

- ➡ Achat d'un broyeur composteur pour l'atelier
- ➡ Achat de mobiliers extérieurs (bancs, table de pique-nique, de corbeilles extérieures)
- ➡ Achat d'une vitrine extérieure pour l'affichage au cimetière
- ➡ Achat d'extincteurs
- ➡ Achat d'une autolaveuse et d'une monobrosse
- ➡ Achat de panneaux « Village Ambassadeur du don d'organes »
- ➡ Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation thermique du bâtiment de la mairie
- ➡ Remplacement d'éclairage public en LED

🏠 Divers :

- ➡ Demande de subvention pour la construction d'un columbarium et de cavurnes
- ➡ Demande de subvention pour la création d'un boulodrome
- ➡ Extension du réseau d'éclairage public au passage protégé de la ZAC Passerelle
- ➡ Subventions à l'association : Pétanque Jury Val Saint Pierre

Prolonger la magie de Jeux Olympiques de Paris



Dimanche 28 septembre à 15h une trentaine de personnes a assisté à la projection du film « 2024 Sur les toits de Paris en Seine ». Comme pour la cérémonie d'ouverture des JO en 2024 le réalisateur Joël Daguette a choisi comme angle d'approche des athlètes les toits de Paris. Les témoignages de quelques sportifs, escrimeurs, riders de BMX, cavaliers, gymnastes...ont tous montré à quel point cette compétition était fondamentale pour eux.

On comprend mieux quelle énergie, quelle volonté, et quels sacrifices ces sportifs doivent déployer pour accéder au statut d'athlète de haut niveau et remporter des médailles. Le pongiste Alan Papirer habitué aux plus hauts résultats dans sa classe de handicap a appuyé sur cette détermination qui anime les sportifs de haut niveau et lui-même n'entend pas lâcher ses rêves olympiques.



Poursuite du chantier de la maison des associations



Le chantier de la maison des associations a repris au cours de ce mois de septembre, avec la préparation des réseaux électriques et de la plomberie, la pose des isolants.

Prochaine étape, pose de panneaux de bois temporaires à la place des baies vitrées pour permettre de poursuivre les travaux à l'intérieur de bâtiment.

Un **rappel important**, durant toute la période des travaux, l'accès au chantier est interdit à toutes personnes étrangères aux travaux. Il a malheureusement été constaté plusieurs intrusions durant l'été aux risques et périls de leurs auteurs.

Fête du village - Samedi 14 juin

C'est sous un soleil de plomb que les juréens se sont retrouvés en nombre sur l'aire de retournement de la Passerelle pour la fête du village le 14 juin dernier. Après un dépôt de gerbe aux monuments aux morts et une inauguration officielle de la fête, de nombreux enfants ont tenté avec succès les différentes épreuves qui leur ont permis de retrouver la sorcière qui sera brûlée sur le bûcher, emportant avec elle les restes de l'hiver.



Annulation du PLUI - Quelle conséquences pour la commune



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de l'Eurométropole de Metz a été annulé par le tribunal administratif de Strasbourg le 24 juillet 2025. Cette décision fait suite à un recours portant sur une petite partie du territoire (moins de 2 %), mais elle entraîne l'annulation de l'ensemble du document.

Le PLUI servait de guide commun pour aménager le territoire de façon équilibrée et durable. Il protégeait notamment les espaces naturels et agricoles, encourageait la construction de logements

adaptés (dont des logements sociaux), et intégrait des solutions écologiques comme la végétalisation, la gestion des eaux pluviales ou le développement des énergies renouvelables. Le PLUI protégeait près de 40 % du territoire métropolitain, incluant des zones naturelles et agricoles. Ainsi, son annulation pourrait rendre certaines parcelles classées « N » dans le PLUI à nouveau constructibles et freiner les projets écologiques comme la végétalisation ou les énergies renouvelables.

Avec son annulation, chaque commune revient à son ancien plan local d'urbanisme. Cela peut créer des inégalités, ralentir certains projets, et affaiblir la protection de l'environnement.

La commune de Jury regrette cette décision, qui a notamment pour conséquence de stopper la phase 3 du lotissement de la Passerelle.

Déplacement des points d'apport volontaire aux Vallons

Les points d'apport volontaire installés Route d'Ars-Laquenexy aux Vallons ont été déplacés à leur emplacement d'origine impasse sur le Quarré.

Pour rappel, seuls les déchets de verre et de papier peuvent être déposés dans les containers et il est strictement interdit d'abandonner d'autres déchets autour.

Concours de lecture à l'école élémentaire



Depuis le mois de février, afin de participer à un concours de lecture les élèves ont été invités à lire 6 albums jeunesse et à choisir leur histoire préférée. Parallèlement à cette activité les enseignantes ont abordé le système électoral français et c'est ainsi que les élections pour le livre préféré se sont tenues dans la salle du conseil de la mairie. C'est avec grand sérieux que munis d'une carte d'identité et d'une carte d'électeur ils ont suivi le protocole réglementaire des élections : de l'enregistrement à l'isoloir puis à l'urne enfin à la signature et au recueil de leur carte dûment tamponnée. Le dépouillement des suffrages a révélé les 2 albums gagnants : **pour les CP Les couleurs du bonheur** de Sophie de Mullenheim et **pour les CE1 Les petits trésors de Satoshi** de Didier Lévy.



Etat civil

Décès

- Le 24/06/2025 – William VALLET
- Le 25/06/2025 – Vincent RUBINO

Mariage

- Le 21/06/2025 – Elodie LEDRICH et Damien LOIODICE



A noter sur votre agenda

- Dimanche 12 octobre** : Marche en soutien à « Octobre Rose ». Rendez-vous pour 9h30 devant la salle de convivialité. Participation 3€ pour la lutte contre le cancer



Restez informé

Outre le site de la mairie, <http://www.mairie-jury.fr>, vous pouvez retrouver les brèves de la commune, les alertes panneau Pocket, des photos ou des informations de la commune sur notre page Facebook Commune de jury :

<https://www.facebook.com/communedejury.7>

Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie sur notre liste de diffusion par mail.

Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut être âgé de 18 ans et de nationalité française ou ressortissant de l'union européenne (pour les listes complémentaires des élections municipales et européennes). Les pièces à fournir sont : un titre d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, ou encore une attestation d'assurance de votre domicile ou un bulletin de salaire).

L'inscription se fait en mairie aux heures de permanence.

Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.